

# Un plan de mobilité inter-entreprises pour la ZI Plan-les-Ouates (GE) Signature d'une Charte d'engagement pour la mobilité durable

Aujourd'hui à près de 8'000 emplois, l'intense développement de la zone industrielle de Plan-les-Ouates (ZIPLO) n'est pas fini : d'ici à 2015 le nombre d'emplois devrait passer à 10'000. Les difficultés d'accès à la zone et les problèmes de stationnement, qui se répercutent également aux alentours, ont motivé la commune de Plan-les-Ouates, en association avec les partenaires de la ZIPLO et le canton, à lancer un plan de mobilité inter-entreprises. L'objectif est de réduire les déplacements individuels motorisés, de favoriser une meilleure utilisation des places de stationnement et ainsi de créer une meilleure accessibilité au site à moyen et long terme. Un premier ensemble de mesures est déjà réalisé, consistant par exemple en la mise en place d'un système de covoiturage avec garantie de retour et d'une Centrale Mobilité. Une charte d'engagement, dont les entreprises signataires totalisent plus de 70% des collaborateurs du site, demande aux entreprises essentiellement un engagement moral et la désignation en interne d'un répondant mobilité afin de faciliter la communication. Les mesures des phases 2 et 3, actuellement à l'étude, consistent entre autres à mettre en place une tarification des parkings publics de la zone, de navettes et de parkings relais. (Langue: français)

Pour plus d'informations Centrale Mobilité (site principal) Centrale Mobilité de la ZIPLO

www.centralemobilite.ch www.ziplo.ch/fr/accueil

Plan-les-Ouates www.plan-les-ouates.ch/territoire/mobilite/plan-de-mobilite-inter-entreprises-de-la-ziplo

### Unternehmensübergreifendes Mobilitätsmanagement in Genf Die Unternehmen engagieren sich und unterzeichnen eine Charta

Die Industriezone Plan-les-Ouates (ZIPLO) im Kanton Genf wächst sehr schnell: zu den zurzeit über 8'000 Arbeitstellen werden bis 2015 noch rund 2'000 hinzukommen. Bereits heute wirkt sich die Belastung durch Zufahrts- und Parkverkehr negativ auf die umliegenden Gebiete aus. Diese Situation hat die Gemeinde zusammen mit den lokalen Partnern und dem Kanton dazu bewegt, ein unternehmensübergreifendes Mobilitätsmanagement einzuführen. Der MIV soll damit reduziert, die Nutzung der Parkplätze optimiert und so mittel- und langfristig die Zugänglichkeit der Industrizone verbessert werden. Im Rahmen der ersten Umsetzungsphase wurden beispielsweise Carpooling mit Rückfahrtsgarantie sowie eine Mobilitätszentrale eingeführt. Sehr interessant ist auch die Charta, die bereits von 14 grossen Betrieben unterschrieben wurde und somit über 70 % der Arbeitnehmer betrifft: Die Unternehmen verpflichten sich moralisch, am guten Gelingen des Projekts mitzuarbeiten, sowie einen Mitarbeiter zu delegieren, um die betriebsinterne Kommunikation zu erleichtern. Zurzeit wird die Machbarkeit der Phasen 2 und 3 vertieft evaluiert, so z.B. die Einführung kostenpflichtiger öffentlicher Parkplätze sowie von Shuttlebussen und Park&Ride-Anlagen. (Sprache: fr)

Weitere Informationen (auf Französisch):

Mobilitätszentrale (allgemeine Website) Mobilitätszentrale für ZIPLO www.centralemobilite.ch www.ziplo.ch/fr/accueil

Plan-les-Ouates

www.plan-les-ouates.ch/territoire/mobilite/plan-de-mobilite-inter-entreprises-de-la-ziplo

01.11.2011

Mobilservice Rédaction francophone | Karin Magnollay Contact: redaction@mobilservice.ch





# Plan de mobilité inter-entreprise de la zone industrielle de Plan-les-Ouates

Janvier 2011

# Une Centrale mobilité au service de la gestion des déplacements : de quoi parle-t-on ?

Mobilidée sàrl 1, av. du Mail 1205 Genève

T 022 321 23 77 F 022 321 23 74

info@mobilidee.ch www.mobilidee.ch



#### Plan de mobilité de la ZIPLO

## 1. Contexte et objectifs

La zone industrielle de Plan-les-Ouates (ZIPLO), comprenant plus de **330 entreprises**, soit près de **8'000 collaborateurs**, a connu un intense développement depuis une dizaine d'années provoquant une saturation du stationnement (qui s'étend sur la zone résidentielle à proximité) et des difficultés d'accès à cette zone.

En effet, une très grande partie (**près de 70%)** de ces collaborateurs vient en **transport individuel**. Or, cette zone est en pleine croissance et il est prévu d'ici 2015 que le nombre de personnes travaillant sur le site s'élève à près de 10'000.

Cette situation, insatisfaisante tant pour le voisinage et les visiteurs que pour les employés et les entreprises de la zone industrielle, a conduit la commune de Plan-les-Ouates, l'Association des entreprises de la ZIPLO (AZIPLO), la Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI) et la Direction générale de la mobilité (DGM) à lancer un plan de mobilité afin de réduire les déplacements individuels motorisés pour garantir une bonne accessibilité du site à moyen et long terme.

Ainsi, les objectifs concernant la répartition modale à l'horizon 2015 ont été estimés comme suit :

	Hypothèse de report max. 8700 collab.	Hypothèse de report min. 8700 collab.	*Plan de mobilité Objectif 2015 10'000 collaborateurs				
Modes	Voiture	Voiture	Voiture	Covoiturage	TP	Mobilité	Mobilité
	individuelle	individuelle	individuelle			combinée	douce
Nombre collab.	- 2400	- 940	-845	+700	+550	+200	+200
Part modale	- 27%	-10%	-15%	+6%	+5%	+2%	+2%

#### \*Hypothèses:

- Croissance du personnel incluse
- Disposition des collaborateurs à changer de moyen de transport
- Accès à une alternative de transport
- Mise en œuvre de toutes les conditions endogènes
- Amélioration de la desserte en TP (ligne 23, D et 48)

Sous l'égide d'un comité de pilotage composé des structures citées ci-dessus, diverse études ont été effectuées par le cabinet de conseil en mobilité Mobilidée. Celles-ci ont abouti à des recommandations qu'il s'agit désormais de mettre en œuvre. La Centrale Mobilité en est une des résultantes et l'élément principal.



# 2. Etapes de mise en œuvre

Suite aux diverses études réalisées de 2007 à 2009, un ensemble de mesures a été recommandé pour la mise en œuvre du plan de mobilité inter-entreprises de la ZIPLO. Celui-ci doit être développé en collaboration avec toutes les entreprises sises sur le territoire. Afin d'alléger la réalisation et mieux faire comprendre la démarche, il a été proposé, en accord avec le comité de pilotage, un déploiement **en 3 phases** successives.

- 2.1 Mesures de la phase 1 (2010 2011)
- 1. Communication
  - Plateforme d'information Internet
  - Evénements de mobilité
  - Entretiens personnalisés
  - > Brochures promotionnelles
- 2. Transport en commun
  - Rabais « Grand compte » Unireso
- 3. Covoiturage
  - Plateforme informatique de mise en relation
- 4. Centrale Mobilité
  - Interface d'information, de conseils, d'animations et de prestations
- 5. Structuration et recherche de financements

La phase 1 inclut à la fois la préparation et la mise en œuvre d'un premier lot de mesures, ainsi que l'étude de faisabilité et de financement des phases suivantes.

- 2.2 Mesures de la phase 2 (2012)
- 6. Entrée en vigueur de la tarification des parkings publics de la zone
  - 2.3 Mesures de la phase 3 (2012 2013)
- 7. Navettes
- 8. Parking relais
- Flotte de véhicules partagés



## 3. Déploiement de la phase 1

En 2010 et 2011, les mesures de la phase 1 sont mises en œuvre, selon les axes suivants :

- ✓ Créer et animer une <u>Centrale Mobilité</u>, complétée d'une hotline et d'une <u>plateforme Internet</u> <u>d'information</u>, set d'outils qui proposent prestations, informations, conseils et animations.
- ✓ Proposer un abonnement <u>Grand Compte Unireso</u> afin de mettre en valeur et d'inciter à une plus grande fréquentation du réseau de transports publics existant.
- ✓ Développer une <u>plate-forme de mise en relation pour le covoiturage</u>, mode de transport présentant le plus fort potentiel à court terme
- ✓ Proposer des <u>conseils personnalisés</u> afin de répondre au mieux aux craintes et aux contraintes et besoins des collaborateurs

Ces services et informations sont accessibles sur place, par téléphone, sur le site Internet.

La création de la Centrale de Mobilité est au cœur du système et de tout le processus. Mais pourquoi une Centrale Mobilité et pour qui ?

Cette Centrale Mobilité, lieu à la fois physique et virtuel, permet de rendre visible et de regrouper l'ensemble des informations et des prestations offertes aux collaborateurs des entreprises de la zone dans le cadre du plan de mobilité de la ZIPLO. Il constitue ainsi une structure cohérente pour un management de la mobilité adapté à la zone.

#### 3.1 La Centrale Mobilité : un outil de management de la mobilité adapté à la ZIPLO

L'efficacité de cette Centrale Mobilité tient à la **mise en œuvre conjointe** de différentes mesures.

Un large plan de construction d'infrastructures (tram, CEVA), entrant dans la catégorie des mesures infrastructurelles, est actuellement déployé sur le canton de Genève, amenant prochainement de nouvelles possibilités de desserte à la ZIPLO.

Dans ce cadre, les mesures de gestion de la mobilité, concrétisées par cette Centrale Mobilité, constituent une formidable opportunité pour :

- préparer la population ciblée à la venue de ces nouvelles infrastructures.
- accompagner et compléter le dispositif de mobilité conçu autour de ces nouvelles infrastructures
- en renforcer l'efficacité.

De même, cette Centrale Mobilité permettra d'accompagner le changement de politique tarifaire du stationnement dans la zone, en apportant des solutions alternatives et en rendant ainsi l'application de cette mesure moins contraignante pour les collaborateurs de la zone.



#### 3.2 Mise en œuvre de la Centrale mobilité

Plus qu'un simple bureau d'information, ce lieu sera aussi un point d'accueil, d'offre de services, de conseils et d'animations, qui **centralisera** tout ce qui a trait à la mobilité en un seul point. Outre l'information et une campagne de communication, relayées en interne par des répondants mobilité des entreprises de la zone, la Centrale Mobilité proposera toute une **gamme de services**, allant de l'abonnement Grand Compte Unireso au covoiturage, en passant par du conseil personnalisé.

**Plusieurs phases de mises en œuvre** sont programmées afin de répondre au mieux aux demandes et besoins. Il est prévu dans un second temps de mettre en place des navettes depuis certains points frontaliers, de proposer un service de prêt ou location de vélos ou deux roues, de mettre à disposition des collaborateurs des véhicules de car-sharing.

La **Centrale Mobilité**, lieu situé au cœur de la ZIPLO, au plus près des personnes concernées, propose ainsi une **offre de services adaptée**. Il constitue un **point de contact privilégié.** 

#### Cette Centrale Mobilité a plusieurs fonctions :

- Fournir toutes les informations à disposition sur la mobilité en générale et les déplacements domicile – ZIPLO en particulier,
- Encadrer le covoiturage,
- Gérer les abonnements, les demandes d'accès aux services et répondre aux besoins d'informations,
- Créer une interface humaine qui encourage et mette en relation les personnes entre elles,
- Conseiller les collaborateurs qui s'inscrivent et expliquer toutes les alternatives de déplacement possibles de manière personnalisée,
- Réaliser une communication attractive et percutante (dépliants, affiches, flyers...) afin de sensibiliser en continu les salariés et visiteurs,
- Animer le plan de mobilité de la ZIPLO en créant et coordonnant des événements sur le site de la ZIPLO et en lien avec les entreprises (voire au sein de leurs locaux)

Ce lieu situé au cœur de la ZIPLO constituera un **service de proximité**, avec une interface humaine et conviviale permettant à toute personne travaillant sur la zone d'accéder aux alternatives et conseils proposés.

**Différents modes d'accès** seront possibles afin que chacun quelque soit ses heures de travail, sa fonction ou son métier (certains collaborateurs de la ZIPLO n'ont pas d'accès informatique ou internet) puisse accéder à cette centrale de mobilité : sur place, par téléphone, via le site Internet. Par ailleurs, une **large plage horaire** pour les heures d'ouverture est prévue (du lundi au vendredi de 6h à 20h) pour faciliter l'adéquation des heures de travail des collaborateurs de la zone avec celles d'ouverture de la centrale de mobilité.

Le personnel de la Centrale Mobilité sera présent pour accueillir, renseigner, servir et conseiller mais aussi et surtout pour animer et organiser des événements afin d'aller au devant des entreprises et des attentes des collaborateurs.

Pour remplir ces missions, **2 binômes de personnes** (conseillers et téléopérateurs) renseigneront les salariés et visiteurs des entreprises de la ZIPLO sur les divers modes d'accès au site de la ZIPLO. Elles assureront également le service de covoiturage, et la gestion des



abonnements et planifieront le conseil personnalisé. Elles auront aussi pour charge la promotion des services développés et proposés via le plan de mobilité élaboré.

Ces binômes de personnes se relaieront afin d'assurer un service le plus étendu possible sur la journée. Aux heures creuses, ces personnes auront pour mission d'animer le plan de mobilité et de créer des événements en lien avec cette thématique pour donner et conserver la dynamique du projet. Ils iront au devant des entreprises de la ZIPLO et seront en charge de les inciter à sensibiliser leurs collaborateurs aux actions et dispositifs mis en place par la centrale.

La Centrale Mobilité est à disposition de l'ensemble des collaborateurs des entreprises ayant signé la **charte de mobilité**. La charte rappelle le principe et les objectifs du plan de mobilité et demande un engagement moral aux entreprises. Cet engagement se concrétise par le fait de ne pas entraver le bon fonctionnement et la mise en place des mesures du plan de mobilité. Par ailleurs, il est demandé aux entreprises de désigner en interne un **répondant mobilité** afin de faciliter la communication et la diffusion des informations auprès des collaborateurs.

Cette Centrale Mobilité, de par sa conception, est un véritable service de management de la mobilité, outil indispensable et totalement complémentaire aux créations d'infrastructures en cours et à venir.

#### 3.3 Des services à disposition des collaborateurs de la ZIPLO

**3 services** seront proposés dans un premier temps, et dès le 1<sup>er</sup> trimestre 2011, aux collaborateurs des entreprises de la zone. Ces services seront complétés par un large plan de communication.

#### a. Covoiturage

Le Covoiturage est la mesure qui au regard des résultats des études et de l'enquête du personnel, offre le plus fort potentiel comme solution alternative à l'autosolisme pour les collaborateurs de la zone.

Cette prestation de covoiturage et de mise en relation des personnes comportera deux volets : une plateforme informatique et un service téléphonique.

La plateforme informatique de covoiturage présentera le service, ses bénéfices, son fonctionnement et proposera une inscription simple et rapide pour visualiser les trajets possibles et les personnes effectuant le même type de trajet. Une partie « réservée » aux utilisateurs (uniquement accessible aux collaborateurs travaillant à la ZIPLO) permettra d'accéder au service proprement dit de covoiturage.

Le logiciel de covoiturage sera donc composé d'une partie grand public accessible à tous, comportant des informations générales sur le système, sur le covoiturage... et une partie « réservée » aux utilisateurs inscrits. Pour accéder aux services proposés par cette plateforme, les utilisateurs devront donc s'inscrire. Par ailleurs, ils ne pourront activer leur profil seulement après avoir validé un trajet et signé la charte du covoitureur. La personne approuve ainsi les règles d'utilisation du système de covoiturage.

La mise en relation avec d'autres covoitureurs intéressés est facilitée par un système de contact direct via la plateforme en ligne, ou indirect via la centrale de mobilité, qui prend alors le relai pour la mise en relation.



C'est dans ce cadre que le **service téléphonique** est important. En effet, certains collaborateurs de la zone n'ont pas d'accès à internet ni même à un ordinateur. D'autre part, certaines personnes sont méfiantes ou peu à l'aise avec les sites internet. Enfin, il s'avère de par notre expérience que les personnes intéressées ou faisant du covoiturage, une fois leur partenaire trouvé, communiquent essentiellement par téléphone.

Pour toutes ces raisons, un service téléphonique de mise en relation et de gestion du covoiturage est indispensable. Ainsi, les personnes travaillant à la Centrale Mobilité auront pour mission d'assurer une permanence téléphonique pour répondre aux questions, rassurer sur cette prestation, mettre en relation les personnes intéressées, assurer le suivi.

Enfin, les personnes à la Centrale Mobilité assurent une **garantie de retour** aux covoitureurs « en panne » de partenaire. Elles doivent pouvoir apporter des solutions en cas de problème ou d'imprévus. Ainsi, lorsque des collaborateurs n'ont pas de chauffeur pour un de leur trajet, ceux-ci peuvent appeler la Centrale de Mobilité et se voient alors proposer une alternative qui leur permet dans tous les cas de s'assurer de leur retour au domicile (bons taxis, prêt d'un véhicule, recherche d'un autre covoitureur...).

La plateforme en ligne sert également de **logiciel de gestion** pour les personnes à la Centrale Mobilité. Ainsi, le logiciel recense toutes les personnes intéressées et participant à des équipes de covoitureurs. Il présente les trajets effectués ou proposés par les équipes déjà constituées. Il fait aussi l'inventaire des personnes qui sont d'accord d'être contactées pour faire du covoiturage occasionnel ou pour dépanner un passager. Ces personnes constituent alors un « vivier » de « covoitureurs passifs », auquel il peut être fait appel pour un dépannage.

#### b. Le Grand Compte Unireso

Un **Grand compte Unireso** est une offre pour la souscription aux abonnements annuels sur le réseau de transports publics Unireso (réseau transfrontalier). Ce Grand Compte est développé sur la zone afin de créer un effet de masse qui puisse à la fois inciter un maximum de collaborateurs à utiliser les transports en commun et à la fois obtenir des conditions financières d'autant plus favorables de la part d'Unireso.

Cette mesure fait l'objet d'un état des lieux de l'existant (nombre de Grand compte existants), d'un recensement du potentiel de développement (nombre d'entreprises et collaborateurs intéressés) et enfin abouti à la définition des synergies entre l'existant et les nouvelles conditions applicables à l'ensemble de la zone.

En effet, le Grand Compte Unireso se définit par 3 variables :

- Un rabais automatique de 50 CHF de la part d'Unireso
- Une participation financière de l'entreprise
- Un rabais « part de marché » qui est fonction du nombre potentiel de collaborateurs intéressés à cette offre.

Avec cette dernière variable, une offre sur toute une zone qui comprend près de 8'000 collaborateurs est vraiment intéressante. Elle est d'autant plus attractive que la ZIPLO est caractérisée par un petit nombre de très grandes entreprises et une multitude de PME de moins



de 50 voire 10 collaborateurs. Or, ces dernières ne peuvent accéder normalement aux offres Grand Compte Unireso réservée habituellement aux entreprises de plus de 50 salariés. Ainsi, avec une offre Grand Compte « zone », ces rabais deviennent accessibles à toutes les personnes travaillant sur la zone!

#### c. Conseils personnalisés

Conscients que les changements des habitudes et des comportements en termes de déplacements ne se font pas du jour au lendemain et font face à de nombreux obstacles, un service de conseils personnalisés est proposé à la Centrale Mobilité. En effet, de nombreuses personnes se disent potentiellement intéressés à changer mais dans la pratique, les contraintes et emplois du temps quotidiens (courses, récupération des enfants à la sortie de l'école, cours de sport le midi ou le soir, ...) constituent des obstacles (souvent psychologiques) qui freinent ce changement de comportement.

Afin de répondre à ces contraintes et à ces situations personnelles parfois compliquées, la Centrale Mobilité a développé un service spécialisé accessible à l'ensemble des collaborateurs de la zone. Ce service est disponible sur simple appel téléphonique à la Centrale Mobilité qui convient d'un rendez vous. Puis un entretien en face à face s'effectue pour un diagnostic de la situation de mobilité de la personne et apporter une solution personnalisée.

#### d. Plan de communication

Afin d'être le plus efficace possible et surtout d'accompagner le développement puis l'évolution de ce plan de mobilité, un large plan de communication a été imaginé.

Tout d'abord, un **site internet** visible, facile et dynamique de mise en relation des collaborateurs de la zone, est créé. Il est le pendant et le complément de la Centrale Mobilité. Ce site comporte les fonctionnalités suivantes :

- informations générales sur la mobilité
- informations générales d'accès à la ZIPLO (prestations possibles, moyens d'accès)
- présentation du plan de mobilité mis en œuvre sur la zone et des services proposés
- avantages octrovés en fonction de l'entreprise à laquelle appartient le salarié
- gestion des demandes de prestations, de services en ligne
- agenda des événements et des animations programmés
- contacts et gestion des profils

Par ailleurs, un **plan multimodal** est créé afin de donner une information claire et facile à emporter. Il présentera sous forme de fiches chaque prestation proposée : Grand Compte Unireso, Covoiturage, conseils personnalisés. Ce dépliant sera complété au fur et à mesure avec la présentation de nouvelles prestations (véhicules partagés, P+R, Navettes...). Ce plan multimodal donne les principales informations pour chaque service : brève description, comment ca marche, n° de téléphone, contact et lieu où trouver plus de précisions. Il a pour but de donner en un coup d'œil les données essentielles et utiles sur le fonctionnement de chaque prestation offerte.

Il est complété par une carte qui présente de manière visuelle et claire toutes les informations utiles pour se déplacer : lignes de transports publics et horaires, arrêts, pistes cyclables, chemins piétons, Centrale Mobilité, restaurants, poste et commerces...

Des **brochures** expliquant la démarche et le système, des flyers, des **communiqués ou/et affiches** pour les répondants mobilité internes au entreprises, et par la suite des événements

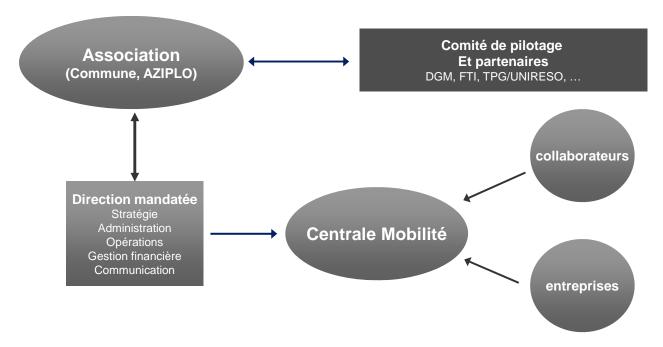


permettront de compléter le dispositif et de tenir informés constamment les collaborateurs sur l'évolution du plan de mobilité et des services à leur disposition.

## 4. Organisation et financement

#### 4.1 Organisation pour pérenniser ce projet

Afin de pérenniser ce projet, il a été créé une association à but non lucratif dont le comité exécutif se compose d'un représentant de la Commune de Plan-les-ouates et d'un représentant de l'AZIPLO (association des entreprises de la ZIPLO). Cette structure, qui a pour principal but la mise en œuvre des mesures du plan de mobilité défini pour la ZIPLO, mandate une direction pour la gestion opérationnelle et la réalisation des décisions stratégiques prises par le comité.



#### 4.2 Acteurs et partenaires du projet

Les membres du **comité de pilotage** initial dont faisait partie la DGM (direction Générale de la Mobilité – Etat de Genève) et la FTI (Fondation des Terrains Industriels de Genève), en plus de la commune et de l'AZIPLO, restent impliqués et observateurs de la mise en œuvre de ce projet.

Par ailleurs, de nombreux partenaires participent à ce projet. Ainsi, naturellement, **Unireso** est partenaire pour le Grand Compte sur la zone. Ce projet représente d'ailleurs pour elle un projet pilote éventuellement reproductible ailleurs en cas de succès.

Le **GTE** (Groupement Transfrontalier Européen) est un autre acteur impliqué dans ce projet. En effet, étant donné que plus de 60% des collaborateurs de la zone sont des frontaliers, il a semblé pertinent d'avoir un partenaire français pour relayer l'information et être le « répondant » de ce projet côté français. Le GTE est une association qui fournit divers services à ses 33 000 membres (les travailleurs frontaliers), a son siège à Annemasse et est implantée dans le Jura, l'Ain et la Haute Savoie.



Bien entendu, les **entreprises de la zone** sont considérées comme des partenaires essentiels. Les répondants internes permettent une relation privilégiée avec les directions et les collaborateurs de chacune d'entre elles.

#### 4.3 Financement

Les principaux postes de cout de ce projet sont liés à :

- la création de la Centrale Mobilité sur la zone (aménagement, local, charges), à l'emploi de personnes pour l'accueil et le conseil à cette Centrale
- la mise en place des services proposés (conseils personnalisés, création de la plateforme de covoiturage, élaboration du Grand Compte...)
- la communication qui est un facteur essentiel à la réussite du projet (plan multimodal, site internet, brochures, événements, relations avec les entreprises ...)

Le financement de ces mesures et du projet dans sa globalité est assuré par divers partenaires et une recherche de fonds auprès de potentiels sponsors. La commune de Plan-les-Ouates est bien entendu un acteur primordial dans le financement. La Direction Générale de la Mobilité ainsi que des fondations contribuent également au budget de ce projet. Enfin, divers organismes tels que le programme européen Interreg, la Loterie Romande et l'ARE ont été sollicités.

## 5. Conclusion : les « plus » d'un tel projet

Ce plan de mobilité interentreprises présente un **fort aspect novateur**, étant donné qu'actuellement aucune initiative de ce type n'existe ailleurs en Suisse et que peu de personnes ont été aussi loin dans la démarche en Europe. En effet, la complémentarité des outils et des ressources n'a jamais été mise en place à un tel niveau, sur toute une zone industrielle incluant une multitude d'entreprises et ciblant un nombre de collaborateurs aussi important (près de 8'000 sur la ZIPLO).

Actuellement, les initiatives existantes se limitent à un guichet d'informations. Ce type de service qui n'est pas proactif et qui ne va pas au devant des besoins ou attentes des personnes concernées, ne rencontre qu'un succès limité. C'est pourquoi nous avons choisi l'option de rendre la Centrale de Mobilité la plus dynamique possible en y intégrant une interface humaine qui fasse vivre ce guichet en allant à la rencontre du public cible, en travaillant en étroite collaboration avec les entreprises de la zone et en proposant régulièrement des événements ciblés.

### 6. Contacts

Mobilidée SA Avenue du Mail, 1 1205 Genève T. 022 321 23 77 F. 022 321 23 74 www.mobilidee.ch Mme Sandra Brazzini, cheffe de projet 078 834 58 03 brazzini@mobilidee.ch

M. Sekou Cissé, chargé de mission cisse@mobilidee.ch



Besoin d'infos sur les horaires de bus?

Envie de connaître les meilleurs moyens d'accès à la ZIPLO?

Vous souhaitez mieux profiter des services à proximité de votre lieu de travail?

Votre situation est particulière et vous cherchez des idées adaptées à vos besoins?

La Centrale Mobilité répond à toutes vos questions sur place (parking des SI), par téléphone: 0800 25 26 27 ou par e-mail: info@centralemobilite.ch

Dès le vendredi 29 Avril 2011, du lundi au vendredi de 6h à 20h

## Trouvez la solution mobilité qui vous convient!

Deux conseillers en mobilité apportent des réponses aux difficultés que vous pouvez rencontrer lors de vos déplacements professionnels ou entre votre domicile et lieu de travail.

Les offres en matière de mobilité évoluent rapidement.

Si vous souhaitez trouver la solution qui vous convient le mieux pour optimiser vos déplacements, n'hésitez pas à contacter la Centrale Mobilité:

- > en vous rendant sur place
- > en téléphonant
- > en envoyant un e-mail

Les conseillers sauront vous guider dans vos souhaits de changement, en fonction de votre situation personnelle. Par ailleurs, ils pourront vous faire bénéficier des avantages mobilité disponibles à la Centrale:

- > abonnement grand compte Unireso
- > covoiturage (mise en relation des covoitureurs)
- > conseils personnalisés

Où: Parking des SI – Rte de Base

Site: www.centralemobilite.ch

Tel: 0800 25 26 27 / e-mail: info@centralemobilite.ch

Quand: Dès le 29 avril, du lundi au vendredi de 6h à 20h



# Plan de mobilité de la ZIPLO

# CHARTE D'ENGAGEMENT POUR UNE MOBILITE DURABLE

### **CONTEXTE:**

Les zones industrielles de Genève, conçues il y a 40-50 ans, sur la base de déplacements automobiles exclusivement, doivent maintenant être adaptées aux conditions de mobilité actuelles.

La zone industrielle de Plan-les-Ouates (ZIPLO), qui comprend plus de 330 entreprises, a connu un intense développement depuis une dizaine d'années. Cette évolution bénéfique pour tous provoque cependant des difficultés d'accès à la zone et des problèmes de stationnement qui se répercutent également aux alentours (partie résidentielle).

Cette situation, gênante et contraignante tant pour les entreprises et leurs collaborateurs/trices que pour le voisinage, a conduit la commune de Plan-les-Ouates en association avec l'AZIPLO (Association des entreprises de la ZIPLO), la FTI (Fondation pour les terrains industriels) et la DGM (Direction générale de la mobilité), à lancer un plan de mobilité de sa zone industrielle. Le but est de faciliter la démarche des entreprises allant dans le sens d'une mobilité multimodale afin de permettre la réduction du nombre de voitures, favoriser une meilleure utilisation des places de stationnement et ainsi créer une meilleure accessibilité du site à moyen et long terme.

Sous l'égide d'un comité de pilotage composé des structures citées ci-dessus, diverses études ont été réalisées. Elles ont conduit à des recommandations incluant un catalogue de mesures. Une association a été créée à cet effet et a pour mission de déployer ces mesures et s'engage pour cela à:

- promouvoir les modes de déplacements durables tout en prenant en compte au mieux la situation et les contraintes de chacun, en s'appuyant sur la stratégie de mobilité globale développée par l'Etat de Genève et le projet d'agglomération franco-valdo-genevois;
- gérer et développer des services pour les entreprises et leurs collaborateurs/trices (covoiturage, Grand Compte Unireso, conseils personnalisés, etc.);
- o gérer et animer la Centrale Mobilité de la ZIPLO.

### **ENGAGEMENT DE L'ENTREPRISE:**

	uer le nom de votre entreprise
Dans c	ce contexte, en signant la présente charte, nous nous engageons :
0	à désigner un(e) interlocuteur/trice au sein de l'entreprise qui serve de point de contact privilégié(e) pour recevoir et relayer les informations relatives au plan de mobilité et à ses mesures;
0	A inciter nos collaborateurs/trices à réduire le recours à la voiture individuelle pour leurs déplacements domicile-travail;
0	à promouvoir en interne le plan de mobilité de la ZIPLO en informant régulièrement nos collaborateurs/ trices des mesures mises en place pour promouvoir la mobilité multimodale dans la zone;
0	à inciter nos collaborateurs/trices à participer aux événements organisés et aux mesures prises par l'Asso- ciation ZI ProMobilité;
0	à faire part à tout moment de problèmes ou de suggestions d'amélioration émanant de nos collaborateurs/ trices concernant les services proposés par l'Association ZI ProMobilité;
0	à collaborer aux analyses et enquêtes de zone concernant le plan de mobilité.
Lieu e	t date
Pour la	a Direction de l'entreprise : Pour l'Association ZI ProMobilité :